

Vivre à Croix

Journal municipal d'information

N° 16 - Octobre 1985

La vie de tous les jours



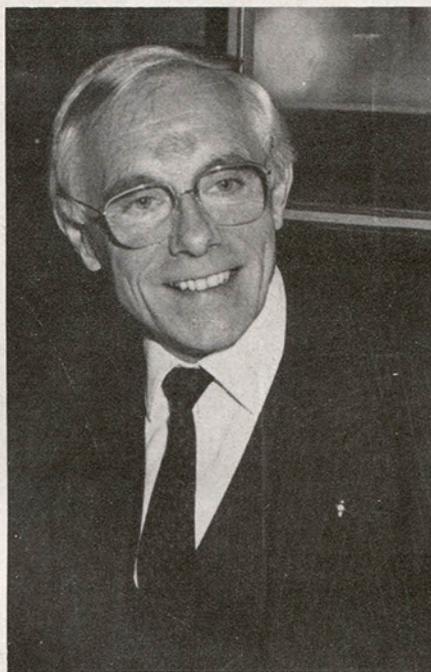
Au moment où ces lignes sont écrites, l'affaire "Green-Peace" remplit les colonnes des journaux. On se demande "qui" a donné l'ordre de couler le navire des écologistes. On parle de commission d'enquête. On dit que le crédit de la France se détériore, de même que celui du Président de la République et de son Premier Ministre. Dans le même temps, les partis politiques désignent dans la fièvre des candidats qui se présenteront devant les électeurs... dans six mois. La classe politique s'agite, s'agite, s'agite ! La Gauche se divise et la Droite recherche son unité.

Qu'en sera-t-il au moment où ces lignes seront lues ? Je n'en sais rien. Peut-être le Gouvernement aura-t-il surmonté le formidable handicap qu'un silence prolongé lui a fait subir ? Mais je ne m'attends pas pour autant à ce que le calme règne sur le front politique. Nous sommes entrés, et pour longtemps, dans l'ère des turbulences.

Pendant ce temps, nous, les maires, nous sommes, comme tous les citoyens, confrontés aux réalités quotidiennes. Et nos préoccupations, à nous, ce sont celles de tous les Français.

Le travail, le courrier, les dossiers, les contacts, les citoyens que nous voyons dans nos permanences, les associations qui nous reçoivent, l'équipe municipale qui travaille avec nous, nous rappellent tous les jours que la vie est faite de petites choses, de petits problèmes, de petits services, et de petits résultats pour de grands efforts.

Deux morts, dans les rues de Croix, nous rappellent, — j'en parle dans ce journal — que la sécurité est, pour une large part, l'affaire des citoyens. Le séisme du Mexique a provoqué des milliers de



morts et suscite une émotion générale et compréhensible. Mais il y a davantage de morts, chaque année, sur les routes de France, dont les responsables sont les ivrognes, les inconscients et les négligents.

L'examen du Bureau d'Aide Sociale, dont nous parlons dans ce journal, nous rappelle, si nous avons tendance à l'oublier, qu'il faut aussi gérer l'argent public au bénéfice des personnes âgées, des personnes invalides et des chômeurs.

La vie des Centres aérés, qui fait l'objet d'un autre article, nous rappelle qu'il faut s'occuper en permanence des jeunes, parce qu'ils ont besoin de nous, les adultes, non pas pour les prendre en charge, mais pour contribuer, à leur santé, à leur épanouissement physique et culturel, afin qu'ils soient capables, le moment venu, de faire face, en hommes responsables, à leur destin.

Les feuilles d'impôts, qui tombent, rappellent qu'il n'y a pas de service public sans argent, d'assistance aux chômeurs victimes de la dureté des temps, sans argent, et qu'il faut de l'argent pour faire face aux besoins innombrables des citoyens, légitimement désireux d'équipements publics, de services adaptés, et qui veulent à la fois, l'éclairage, la sécurité, la culture, le sport, la musique, et que sais-je encore !

La vie d'un maire est passionnante. Elle est exaltante. Elle est lourde parfois. Il nous arrive d'enrager quand traînent les dossiers, dans des services qui ne sont pas les nôtres. Mais il arrive que les efforts prolongés soient payants. Je suis en mesure de dire que les choses seront définitivement réglées en ce qui concerne le permis de construire d'IBM dans un proche avenir.

Au soir d'une journée, après avoir entendu parler de trous dans les trottoirs — quand ce n'est pas de bosses ! — de gamins renversés, de malandrins qui ont assailli une octogénaire, de trois lampes qui devraient éclairer un coin de rue et qui ont brûlé, de tel ménage désuni où la femme est battue, de tel ami qui meurt d'un cancer, de tel chômeur de longue durée, de telle entreprise qui a des difficultés, d'un jeune ménage qui cherche un logement, de tel conseiller municipal qui "joue son jeu" et non pas celui de la Mairie, de crédits que bloque la Préfecture, etc, etc... Il n'est pas "délassant" de lire, dans les gazettes, les sombres perspectives de l'affaire "Green-Peace".

Mais c'est la vie. La vie de tous les jours...

Et le service des autres est une raison de vivre. La plus belle qui soit.

Francis DEBEUNNE
Maire de Croix



LE BUREAU D'AIDE SOCIALE :

Le Bureau d'Aide Sociale (B.A.S.) s'appelait jadis "Bureau de Bienfaisance". Cette appellation avait un petit caractère paternaliste, et donnait à l'institution une tonalité charitable un peu désuète. Le nouveau titre est beaucoup plus neutre et plus général.

Quel est le rôle d'un Bureau d'Aide Sociale ? Son activité s'exerce dans plusieurs directions :

1. l'aide ménagère aux personnes âgées,
2. des secours en espèces,
3. la distribution de colis à l'occasion de Noël, au bénéfice des personnes âgées et de chômeurs secourus,
4. le fonctionnement de foyers-restaurants, et la distribution de repas à domicile,
5. l'organisation de loisirs, en particulier pour les personnes du 3^e Age.

Des sommes considérables

C'est le Docteur Dionnet, adjoint au maire, et directeur, à Croix, de la Clinique du Parc, qui fait honneur à la ville, qui a en charge le Bureau d'Aide Sociale de Croix. C'est donc lui que nous avons interrogé.

Les sommes dépensées sont considérables. En 1983, comme en 1984, les dépenses de fonctionnement, en effet, ont atteint plus de 575 millions de centimes.

La ville, il faut le savoir, prend à sa charge une bonne part de ces dépenses. La subvention qu'elle versera sera de 390 millions de centimes en 1985.

Le solde est versé par la Direction Départementale de l'Action Sanitaire et Sociale.



Véhicule de livraison à domicile de repas.

Les secours en espèces

Malgré les retraites, la sécurité sociale, et tous les moyens mis en œuvre par une législation sociale qui est quand même assez complète, et qui est sans doute l'une des meilleures du monde, il arrive que des personnes âgées soient démunies de ressources.

En ce domaine, tous les "cas de figure" pourraient être évoqués. Mais il s'agit, le plus souvent, d'événements accidentels. C'est le paiement d'une retraite qui tarde trop. C'est un paiement de sécurité sociale qui n'aboutit pas. Ce sont des dégâts imprévisibles qu'il faut payer et qui mettent dans la gêne. C'est le plus souvent, la conséquence d'un deuil. Bref, dans un certain nombre de cas, il faut donner un secours et un secours d'urgence.

Encore faut-il le faire avec discernement. Il ne peut être question de gaspiller l'argent public, et de le répartir "à la tête du client". Le temps n'est plus où un indigent tentait de rencontrer le maire, qui ouvrait son tiroir personnel, en retirait une piécette ou un petit billet.

Des enquêtes sont donc effectuées, à domicile, avec la discrétion nécessaire, mais aussi le sérieux voulu. Il ne pourrait être question par exemple, de remettre de l'argent public à titre de secours, à quelqu'un qui viendrait d'effectuer un achat dispendieux. Ces enquêtes, précisons-le, sont effectuées par les membres de l'équipe administrative.

Cent cinquante personnes environ sont ainsi aidées chaque année. Les dépenses engagées sont de l'ordre de 100.000 F.

faire des économies dans la gestion pour améliorer la qualité des prestations



L'aide ménagère

Un Bureau d'Aide Sociale s'occupe, surtout, des personnes âgées.

Or, un certain nombre de personnes âgées sont incapables de se mouvoir. Ou elles le font avec difficulté. Un certain nombre de travaux ménagers leur sont interdits, ou elles sont dans l'incapacité de les accomplir. On ne peut demander à une octogénaire, par exemple, de laver par terre.

Un grand nombre de personnes âgées sont aidées par leur famille ou des voisins. A cet égard, il faut signaler, et saluer, la solidarité des gens de condition modeste entre eux. "Il faut bien s'entraider", dit-on. C'est ainsi que des voisins se donnent des "coups de main" quotidiens, se rendent de petits services. Ils le font avec discrétion, et simplicité, et n'en tirent pas vanité.

Il reste qu'un certain nombre de personnes âgées ont besoin d'être aidées, pour des travaux les plus divers. Il faut que cette aide soit accomplie dans de bonnes conditions par des personnes qui en ont l'habitude. Il faut aussi que cette aide soit régulière.

D'ou la création d'un service appelé "Aides ménagères", qui, dans la commune, exerce son activité au bénéfice de 190 personnes environ. Le chiffre est quasiment stable. Trente mille heures environ d'aides ménagères ont été effectuées en 1983 et 1984.

Le colis de Noël

Les colis de Noël sont une tradition. Il est normal qu'elle soit respectée. Le Bureau d'Aide Sociale a pensé qu'il fallait en faire bénéficiaire, non seulement les personnes âgées, mais aussi les chômeurs secourus, qui, du fait de leur situation précaire, qui dure souvent depuis longtemps, ont droit à cette marque d'attention, de chaleur humaine et de solidarité.

1.500 colis de Noël sont ainsi distribués. Les dépenses engagées sont de l'ordre de 110.000 F.

Les foyers-restaurants

Les foyers-restaurants rendent d'immenses services. 60.000 repas sont, en effet, servis chaque année à près de 250 bénéficiaires dans les quatre foyers : Crechet, logement-foyer, Ouest, Jouhaux.

Les prix sont très abordables. En 1985, ils sont de 8,70 F pour ceux qui ne sont pas imposés, et de 12 F pour ceux qui sont imposés. Les augmentations de 1985 par rapport à 1984 ont été **dérisoires** : 0,40 F de plus pour les non-imposés.

Un certain nombre de repas sont servis à domicile. Là encore, les prix sont faibles : 9,50 F pour les non-imposés, et 13,50 F pour les imposés. Pour les non-imposés, le prix de 1985 est le même que celui de 1984. Mais ce n'est pas tout.

Depuis le 1^{er} octobre 1984, il n'y a plus de liste d'attente, et 120 personnes sont désormais servies chez elles.

Un progrès appréciable a été accompli pour le service des repas à domicile, qui demande bien entendu, une organisation particulière et interne. Au début de 1984, 80 personnes étaient servies à domicile. Mais il y avait une quarantaine de personnes qui figuraient sur une liste d'attente.

Il faut préciser que le service des repas à domicile a fonctionné pendant toute la période des congés ainsi que le foyer de Crechet et le foyer-logement.



Foyer-logement de la Mackellerie.



Bureau d'Aide Sociale :

Économies et qualité

Le problème des loisirs

Il est enfin, normal d'organiser des loisirs, des déplacements, pour les personnes du 3^e Age.

C'est ainsi qu'une visite est organisée, tous les ans, au mois d'avril, à la Foire de Lille. Elle est toujours très suivie, mais le nombre des participants va en diminuant d'année en année. 140 personnes en 1983, 100 personnes en 1984, 70 personnes en 1985.

La distribution de muguet, dans les foyers-restaurants et à domicile, à l'occasion du 1^{er} Mai, a été supprimée.

Des voyages sont régulièrement organisés à Tournehem (1983), à Quaedrype (1984), au Fleury, à Wavrechain Faux (en 1985) pendant le mois de septembre. Là encore, la participation diminue : 380 personnes en 1983, 300 en 1984, 250 en 1985.

Par contre, le banquet annuel, servi en octobre, et gratuit, rassemble toujours aux environs de 550 personnes.

Le Conseil d'Administration du B.A.S. s'interroge sur le problème de la participation financière des bénéficiaires. Il semble qu'une augmentation, même très légère (1 F de plus pour la Foire, et 5 F de plus pour le voyage) provoque une certaine désaffection. Faut-il tout donner gratuitement ? Faut-il faire participer ? C'est un problème.

Les chômeurs

Les problèmes que posent le chômage deviennent d'année en année plus sérieux et plus graves.

Même s'il y a toujours des cas douloureux, difficiles ou pénibles, il apparaît que la situation financière des personnes âgées, qui disposent souvent, pas toujours, du fait des retraites, de ressources régulières, est relativement satisfaisante.

Il n'en est pas de même des chômeurs secourus. A cet égard, le Bureau d'Aide Sociale a décidé de majorer sensiblement ses efforts. Les

crédits distribués en 1983 (112.000 F pour 96 chômeurs) et en 1984 (204.000 F pour 170 chômeurs). Pour 1985, et pour 170 chômeurs, le budget prévu est de 520.000 F.

De même, les secours accordés aux chômeurs sans droit ont été augmentés à dater du 6 décembre 1984. Une allocation de 50 F par semaine pour le chef de famille (au lieu de 20 F) plus 10 F par semaine au lieu de 5 F par personne à charge a été décidée. Il faut y ajouter une allocation de 10 F par semaine pour le chauffage.

Les personnes qui perçoivent l'allocation de fin de droit perçoivent une 1/2 allocation, soit 25 F.

Le sens d'une action

Telles sont les activités essentielles du Bureau d'Aide Sociale de Croix. Comme on l'a vu, son action s'exerce dans de multiples directions : l'aide pratique à domicile, les secours en espèces, les colis de Noël, les foyers-restaurants, les loisirs, les chômeurs.

Les activités diverses entraînent, nous l'avons dit, des dépenses très importantes, de l'ordre de 500 mil-

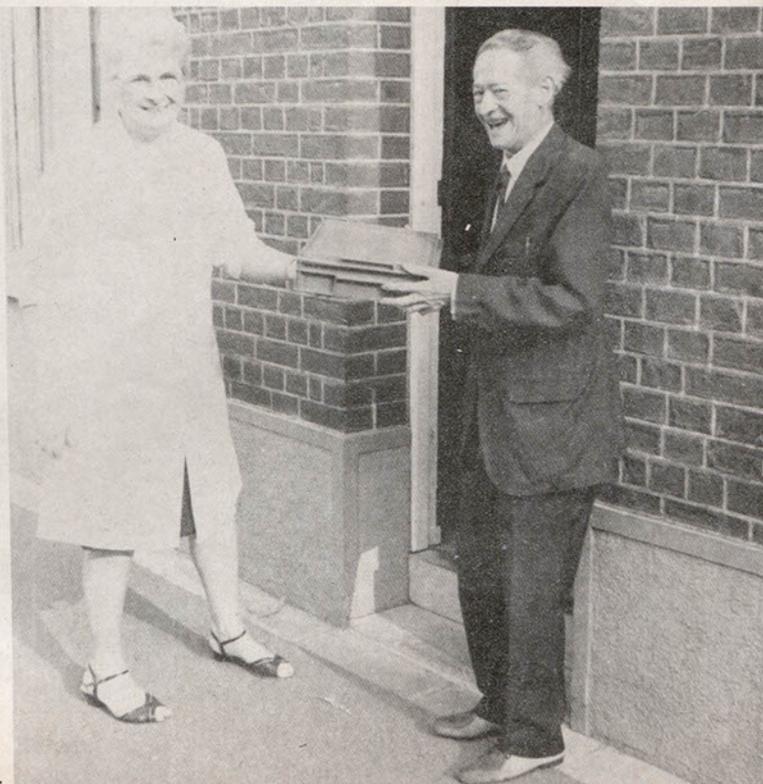
lions de centimes. Quel est le sens de toute cette action ?

"Nous essayons, dit le Docteur Dionnet, de coller à la réalité, d'être attentifs aux problèmes qui se posent.

Et, si nous voulons faire l'effort maximum, nous voulons le faire dans le cadre d'une saine gestion des deniers publics.

"L'exemple des foyers-restaurants est très significatif. En regroupant le service des cuisines, en confiant la responsabilité à une seule personne, qui, du même coup, a pu organiser ses activités, faire des prévisions, conclure des marchés, nous sommes parvenus à une gestion moins coûteuse, nous avons servi 120 personnes à domicile au lieu de 80, et nous n'avons pratiquement pas augmenté le prix des repas. C'est cela notre philosophie. Il faut rationaliser les dépenses de fonctionnement pour augmenter la qualité des services rendus.

Seconde remarque : l'État se moque de nous. Faute d'argent dans ses caisses, il laisse aux communes le soin de faire les efforts de compensation. Le mécontentement de tous les élus des collectivités locales est tout à fait justifié."



Livraison à domicile d'un repas.

Les centres aérés à Croix

Plus de 500 enfants et adolescents en bénéficient



Vacances ! Vacances ! En principe, la période idéale de l'existence pendant laquelle on se détend, on se repose, on se cultive, on découvre d'autres paysages, on se fait d'autres relations. Période heureuse que l'on souhaite sans soucis.

Oui, mais... Les vacances scolaires durent environ deux mois et demi. Les vacances des salariés sont de l'ordre d'un mois. Chez les mères de famille, de plus en plus nombreuses sont celles qui travaillent, soit par goût, soit pour les nécessités du ménage.

Que faire des jeunes enfants qui ne peuvent rester seuls à la maison ou dans l'appartement ? qui ont besoin du grand air, de jeux, de sports, de petits camarades ? Les laisser "enfermés" ? Les laisser "courir dans la rue" ? Impossible et en tout cas pas souhaitable.

C'est pour répondre à ce souci légitime, d'assurer la garde des enfants, de leur procurer des loisirs sains, formateurs et équilibrés, que sont organisés ce que l'on appelait jadis les "centres aérés", et que l'on dénomme à présent d'une formule un peu plus précise, mais un peu barbare, les "C.L.S.H.", ce qui veut dire les "Centres de Loisirs sans Hébergement" ; pour simplifier, nous conserverons l'ancienne formule.

Que fait la ville de Croix dans le domaine des "centres aérés" ?

Voici quelques informations.

Trois centres pour les "petits"

Trois centres ont été mis en place, du 8 juillet au 16 août, pour les "petits" de deux à six/sept ans. A l'école Nadaud, rue Herriot, à l'école Jean-Macé, place Charcot, à l'école La Fontaine, rue Verte.

Ces trois écoles sont des écoles maternelles.

Pourquoi ont-elles été choisies ? En raison de leur environnement : près du Parc Barbieux, près du Parc de Beaumont et de celui de l'Hôtel de



Ville. Les promenades dans la campagne, ou tout au moins dans la verdure, sont ainsi plus faciles.

Mais la commune étant très étendue, il n'est pas toujours facile, pour les parents, de conduire leurs enfants dans ces trois écoles seulement. On peut donc se rassembler dans toutes les écoles maternelles de la ville, d'où partent des cars à destination des trois écoles qui ont été retenues. Le rassemblement a lieu à 8 h 45. Le repas de midi, ainsi que le goûter, sont pris sur place. La journée des enfants se termine à 16 h 45.

Quelle est la dépense pour les familles ? Elles est de 44,90 F par semaine, pour 5 jours, **repas compris**, pour les familles des Croisiens. Elle est un peu plus chère : 51,40 F pour les enfants des familles qui n'habitent pas Croix. Le cas échéant, il faut ajouter 2,70 F par jour pour les enfants qui viennent en cars.

Direction et animation

Pour la direction et l'animation, les règles sont très strictes, et sont scrupuleusement respectées. Il faut, évidemment, un directeur ou une directrice par centre, un animateur pour 8 enfants.

Ces animateurs peuvent venir de

l'extérieur ou des écoles maternelles de la ville ce qui concerne les A.S.E.M., ce qui veut dire "Agent spécialisé des écoles maternelles", la grande majorité d'entre eux sont diplômés du B.A.F.A. (Brevet d'Aptitude aux fonctions d'Animateurs).

Que font les enfants ? Si le temps le permet, on les emmène se promener à l'extérieur. Des excursions en car sont organisées, par exemple aux "Près du Hem", près d'Armentières, ou encore à "La Chanterelle", à Verlinghem.

Mais il y a aussi l'organisation des jeux les plus divers. Dans ce domaine, les Animateurs... et les enfants, font preuve de beaucoup d'imagination. On apprend les enfants à s'amuser à partir de n'importe quoi, et à faire des dessins ou des objets originaux.

Les "Plus de 5 ans", sont conduits à la piscine ou encore à la Salle G. Sandras, où un professeur spécialisé les initie à la gymnastique.

Au cours du stage, les enfants peuvent passer une nuit au centre de Beaumont où ils couchent à l'abri de locaux en dur, évidemment. Après le repas du soir, ils participent à une veillée autour d'un feu de camp, ce qui leur plaît beaucoup.

Au total, pendant les vacances 1985, 260 enfants ont fréquenté les Centres organisés dans les trois écoles maternelles.



Centres Aérés de Croix

Centre de Beaumont

Un quatrième centre "Air et Soleil" est organisé dans le très vert quartier de Beaumont, Avenue Winston Churchill, à Croix. Il est réservé aux enfants de 6 à 12 ans.

Pour ceux des enfants qui habitent les quartiers de la Mackellerie et de Saint-Pierre, secteurs les plus éloignés, des conduites en bus sont assurées. Pour les autres, le départ a lieu, à pied, à partir de la Maison des Jeunes.

Pour les prix, les chiffres sont un peu différents : 51,40 F par semaine, **repas compris** pour les enfants des Croisiens, et 64,90 F pour les enfants non Croisiens, auxquels il faut ajouter 2,70 F par jour pour les transports en car éventuels.

Les horaires sont quasiment les mêmes : 9 h à 17 h 00. Les principes de direction et d'animation sont les mêmes, mais en raison de l'âge des enfants, les activités sont évidemment différentes et, en particulier, plus sportives.

Des promenades à pied ou à vélo sont notamment proposées au Lac du Héron, à Villeneuve-d'Ascq, distant de 6 kilomètres seulement. Un camp de trois nuits a été organisé à la Carluillère, à Watrelos, ainsi qu'un autre, de même durée, à Amaury, entre Bruay-sur-Escaut et Saint-Amand. Ces camps coûtent 156 francs.

250 jeunes suivent les activités du Centre.

Le centre pré-adolescents

Il faut enfin signaler le centre "Pré-adolescents", situé au centre sportif Henri-Seigneur, Boulevard Emile-Zola, qui, cette année a accueilli une cinquantaine d'adolescents. Il s'adresse aux jeunes de 13 à 15 ans.

Les activités de ce Centre comprennent du cyclotourisme, par exemple de Croix à Auxi-le-Château, ou au Val Joly, des stages de voile pendant une semaine, de planche à voile, des randonnées pédestres, etc.

Les prix sont très abordables : 546 francs pour 12 jours par exemple.

Une bonne organisation

Telle est, succinctement résumée, l'activité des centres aérés de Croix, telle que nous l'a décrite M. Delcoigne, directeur du service des écoles.

Comme en tous domaines, il faut une bonne organisation pour que les choses marchent bien. Le recrutement des animateurs - ils sont nombreux - pose évidemment des problèmes, car ils ne sont pas tous libres du 8 juillet au 16 août. Mais il faut régler aussi les problèmes de cuisine : la qualité des repas doit être irréprochable, et elle l'est.

Il faut penser aux problèmes du transport des enfants. Il faut, enfin, fournir aux directeurs et aux animateurs ce dont ils ont besoin, sans être trop restrictif, et sans exagérer dans les dépenses. Et cela va de l'achat des ballons ou des pinceaux aux réparations des tricycles, à l'entretien du matériel de camping, sans oublier les armoires à pharmacie, dans chaque centre, et les trousseaux de pharmacie, lors des déplacements, ainsi que les pique-nique, lors des excursions.

Une foule de détails qui doivent être prévus - et réglés - en temps voulu, pour que tout baigne dans l'huile.

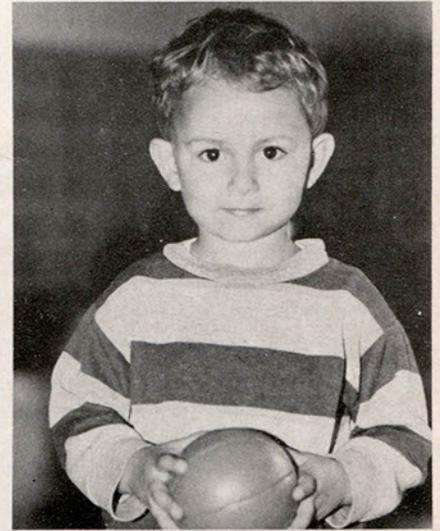
La grande nouveauté de cette année, nous a dit Annick Hennion, adjointe au maire, fut le camp des pré-adolescents.

Il est évident que les jeunes enfants de 13 à 15 ans pouvaient difficilement se distraire avec des enfants de 6 ans... De ce fait, ils étaient de moins en moins nombreux, et il était difficile de répondre à leur attente. La formule du centre prévoyant surtout des sorties ou des activités extérieures a eu beaucoup de succès. Nous attendions une trentaine d'inscriptions, nous en avons eu soixante. Et ceci est encourageant.

D'autre part, nous avons adopté une formule qui permet à chaque Directeur ou directrice de centre d'adapter ses activités en fonction d'un budget donné, qui est très convenable, mais qu'il ne faut pas dépasser.

Enfin, il est clair que l'un des objectifs de ces centres est de permettre à des jeunes qui ne sortent pratiquement

jamais de leur quartier - et il y en a beaucoup - de découvrir le monde extérieur ; d'où la nécessité des balades et des sorties.



Le prix

Parlons, maintenant, des prix.

Compte-tenu des chiffres cités, il semble qu'ils soient abordables pour toutes les familles. Les "Bons Vacances" distribués par les Caisses d'Allocations Familiales rendent de grands services, mais ces bons seraient moins nombreux qu'auparavant nous a-t-on dit, ce qui est regrettable.

Signalons dans ce domaine l'intervention du centre communal d'Action Sociale, ou, si l'on préfère, le Bureau d'Aide Sociale (B.A.S.), pour les situations familiales précaires.

D'autre part, par décision gouvernementale, les tarifs fixés par les mairies ont été bloqués, mais le prix des repas, ceux des transports, etc. augmentent, et la différence doit être payée par la ville.

Sans mettre en cause le moins du monde l'effort accompli par la ville, il faut admettre que la dépense est assez forte. Compte tenu des subventions que la ville peut obtenir, la dépense **annuelle** est de l'ordre de 120 millions de centimes. C'est une somme qui n'est pas négligeable, mais la santé des enfants, leur épanouissement, leurs distractions, sans parler de l'impossibilité, pour les parents qui travaillent, de s'occuper d'eux, ne justifient-ils pas cet effort ?



Propos sur la sécurité

Deux accidents mortels viennent de se produire à Croix et j'en suis consterné.

Sans préjuger des responsabilités, je saisis cette occasion pour appeler mes concitoyens à la prudence et au respect des règles du code de la route.

Lors d'un entretien que j'avais le mois dernier avec le nouveau commissaire de police de Croix/Wasquehal, M. Bernard Porquet, je soulignai l'importance que j'attachais aux nécessaires contrôles de circulation sur le territoire de notre Commune, et par voie de conséquence à la répression des abus commis en regard du code de la route, et en infraction avec l'arrêté municipal qui limite à 50 km/heure la vitesse à l'intérieur de notre commune.

Au début d'une saison où les nuits sont plus longues, j'invite mes concitoyens à respecter scrupuleusement les règles élémentaires du code de la route, en matière notamment de stationnement, de feux de croisement, de balises prioritaires et de passages piétons.

Je demande aux jeunes qui utilisent des mobylettes, de renoncer à "se faufiler" partout, même si c'est passionnant. Il faut qu'ils y renoncent parce que c'est dangereux pour eux. Je leur demande de porter un casque en toutes circonstances. Je leur demande de faire moins de bruit, surtout la nuit. Ils réveillent des adultes et des enfants. Ils empêchent des malades et des vieillards de trouver le sommeil auquel ils aspirent.

Je demande également aux adultes "Piétons" d'emprunter les passages protégés dans les axes à grande circulation ou dans les carrefours, et d'initier les enfants à respecter les règles du code, comme cela se fait dans les écoles et aux centres aérés.

Que les adultes se comportent en "responsables", que leur attitude soit exemplaire pour les enfants.

La police nationale, comme la police municipale, ont essentiellement pour mission d'assurer la sécurité dans notre cité, qu'elles en soient ici remerciées.

Francis DEBEUNNE
Maire de Croix



Photo Nord-Éclair



Impôts locaux et taxe d'habitation

1984 IMPÔTS LOCAUX TAXE D'HABITATION

DÉPARTEMENT NORD LILLE
COMMUNE CROIX

● LIEU DE L'IMPOSITION

● Numéro d'imposition

● BASES D'IMPOSITION

	COMMUNE	COMMUNAUTÉ URBAINE OU DISTRICT (1)	DÉPARTEMENT
VALEUR LOCATIVE BRUTE	8 090 F	8 090 F	8 090 F
ABATTEMENTS	1 810 F	880 F	870 F
	1 260 F	1 760 F	1 740 F
	F	F	F
BASES NETTES D'IMPOSITION	5 020 F	5 450 F	5 460 F

● MONTANT DES COTISATIONS

	TAXE D'HABITATION				TAXES ADDITIONNELLES		TOTAL DES COTISATIONS F
	COMMUNE	SYNDICATS ET DISTRICT (1)	COMMUNAUTÉ URBAINE OU DISTRICT (1)	DÉPARTEMENT	RÉGIONALE	SPECIALE D'EQUIPEMENT	
BASES	5 020 F	F	5 450 F	5 460 F	5 460 F	F	»
TAUX	15,04 %	%	6,77 %	5,49 %	1,57000 %	%	»
COTISATIONS	785 F	F	478 F	301 F	66 F	F	1 650
	● FRAIS DE CONFECTION DES RÔLES (2)						66
	SOMME A PAYER						1 716 F

1985

TAXE D'HABITATION VOTÉE ET PERÇUE PAR LES COLLECTIVITÉS LOCALES (communes, départements, régions...) ET DIVERS ORGANISMES

DÉPARTEMENT : NORD
COMMUNE : CROIX

■ LIEU DE L'IMPOSITION :

■ BASES D'IMPOSITION :

	COMMUNE	COMMUNAUTÉ URBAINE OU DISTRICT	DÉPARTEMENT
VALEUR LOCATIVE BRUTE	8 740	8 740	8 740
ABATTEMENTS	1 950	960	940
	1 380	1 920	1 880
	F	F	F
BASES NETTES D'IMPOSITION	5 410 F	5 860 F	5 920 F

■ CALCUL DES COTISATIONS

	COMMUNE	Ensemble des SYNDICATS et DISTRICT (1)	COMMUNAUTÉ URBAINE, DISTRICT (1) ou AGGLOMÉRATION NOUVELLE	DÉPARTEMENT	RÉGION	TAXE SPECIALE D'EQUIPEMENT	TOTAL DES COTISATIONS
BASES	5 410 F	F	5 860 F	5 920 F	5 920 F	F	»
TAUX	16,04 %	%	8,69 %	5,61 %	1,43000 %	%	»
COTISATIONS	868 F	F	509 F	332 F	85 F	F	1 794 F
	● FRAIS DE CONFECTION DES RÔLES (2)						72 F

Numéro à rappeler dans toute correspondance : 59105532009163L1430003 P141246001E

IMPORTANT : Afin d'éviter toute erreur ou omission, n'oubliez pas de faire connaître au Service des Impôts

SOMME A PAYER 1 866 F

Comme on peut le voir, les impôts demandés à un ménage ayant deux enfants à charge, en 1985, soit 1866 francs, sont supérieurs de 8,55% à ceux qui ont été demandés en 1984.



La hausse est inférieure à 9%

Vous avez reçu l'avertissement relatif à la taxe d'habitation 1985.

Vous pouvez constater que l'augmentation globale est beaucoup plus raisonnable que l'an dernier, puisqu'elle est inférieure à 9% contre 16,9% en 1984 et 27% en 1983.

Je m'étais engagé, en 1983, à limiter la hausse dans des proportions progressivement comparables à l'évolution du coût de la vie.

Cela n'a pas été facile, compte tenu de certaines réalités budgétaires : limitation de la hausse des tarifs publics à 4,50%, contribution de l'État ou dotation globale de fonctionnement majorées de 4% seulement, ce qui a eu pour effet de diminuer nos recettes.

Cependant, grâce à la réalisation d'économies dans certains domaines et par un choix plus judicieux des besoins, tout en ne sacrifiant pas pour autant les investissements, nous sommes parvenus à réduire notablement

le taux d'inflation de nos impôts locaux et notamment de la taxe d'habitation.

Malgré une conjoncture économique défavorable, je poursuivrai dans les années à venir l'objectif que je m'étais fixé au début de mon mandat, celui de parvenir progressivement à réduire la charge des contribuables dans des limites comparables à celles de l'inflation.

Francis DEBEUNNE
Maire de Croix

Qui doit payer l'impôt ?

Toute personne occupant une maison, un appartement ou un garage au 1^{er} janvier de l'année d'imposition.

Les abattements d'office : un abattement à la base est déduit de la valeur locative brute, mais il ne concerne que

les locaux affectés à l'habitation principale.

Un abattement pour charges de famille est également accordé à tout contribuable ayant à sa charge des enfants de moins de 20 ans, ou ascendants de plus de 70 ans vivant sous son toit.

Les dégrèvements possibles : peuvent obtenir un abattement pour leur habitation principale les contribuables âgés de plus de 60 ans, non imposables à l'impôt sur la fortune et sur les revenus de l'année précédente ou soumis, à raison de ces revenus, à une cotisation inférieure à la limite de mise en recouvrement.

A compter de cette année, les contribuables qui ne sont imposables ni à l'impôt sur le revenu, ni à l'impôt sur la fortune, verront leur cotisation de taxe d'habitation diminuée de 25%, mais uniquement pour la fraction excédant 1000 francs.

Le trompettiste Maurice André à Wasquehal le 25 octobre

A l'initiative des villes de Croix et de Wasquehal, le trompettiste Maurice André, et l'ensemble instrumental "France Wallonne", donneront, le 25 octobre, à 20 h 30, en la salle des sports, rue Pierre-Loti, à Wasquehal, un concert exceptionnel.

Au programme :

Mozart : Petite Musique de Nuit

Hummel : Concerto en MI Bémol pour Trompette

Beethoven : 1^{re} Symphonie en UT Majeur

Telemann : Sonate en RE Majeur pour Trompette et Orchestre

Prix des places : 60 et 80 francs.

Location : Mairie de Wasquehal. A partir du 10 octobre (Tél. 72.49.54) sauf les lundis.

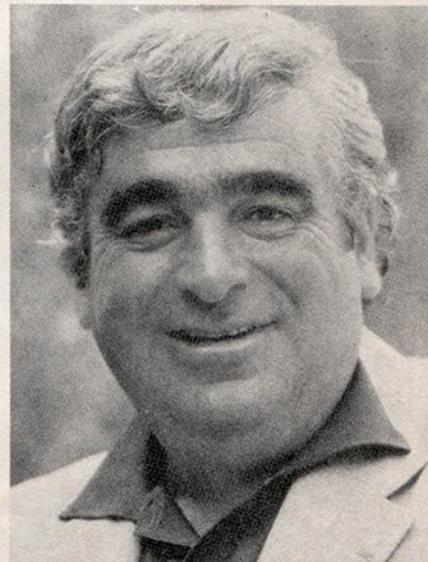
Qui est Maurice André ?

Le nom de Maurice André est indissociable de renouveau que la trompette connaît depuis une vingtaine d'années.

L'histoire de la musique a vu, de temps à autre, des phénomènes de cet ordre. Un interprète à la personnalité particulièrement rayonnante, galvanisant l'intérêt de tout un nouveau public.

Super-star de la trompette, notamment aux États-Unis quelque deux cents concerts par an. Des disques vendus dans le monde entier. Un nom pouvant remplir une salle sur les cinq continents. C'est le bilan d'une ampleur exceptionnelle qu'il faut dresser, si l'on veut évoquer la carrière

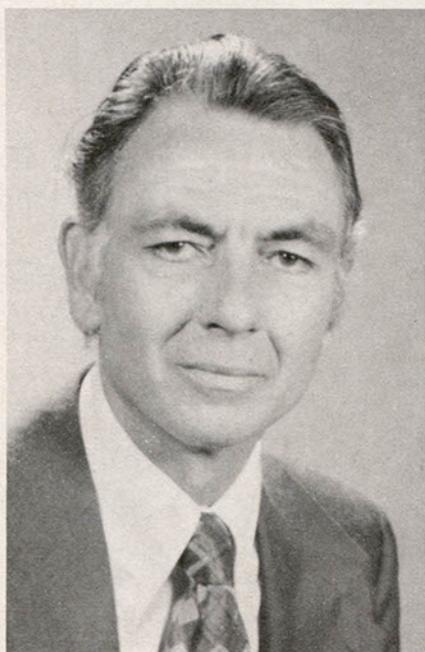
accomplie, à ce jour, par Maurice André.





Le Docteur Francis Duthoit, médecin gynécologue bien connu de nombreux parents, est décédé au terme d'une brève maladie, le 23 avril 1985.

Nous reproduisons ci-après le texte de l'éloge funèbre prononcé lors de ses funérailles par le Docteur Jean-Louis Dionnet.



Francis Duthoit m'avait demandé de dire quelques mots lorsqu'il nous aurait quitté.

Je le fais d'autant plus volontiers qu'il a toujours été pour moi un véritable ami.

Francis Duthoit est né en 1924 à Roubaix ; il y a fait ses études au collège.

L'époque troublée de sa jeunesse pendant la guerre l'a conduit à s'engager et à combattre dans le maquis des Vosges ; il s'est ensuite enrôlé dans les chars après la prise de Paris. Peu de gens connaissent ce passé héroïque qu'il avait la grande modestie de cacher.

Ses études de médecine effectuées à Lille, il part faire sa spécialité de gynécologue-accoucheur à Paris chez le Professeur Portes patron de la maternité Port-Royal.

Il revient de Paris avec des idées et techniques novatrices.

Il sera l'un des pionniers de la coelioscopie, du dépistage du cancer chez la femme dans la région du Nord.

Sa vie professionnelle va le voir se partager entre son cabinet privé qu'il ouvre en 1951, la maternité Boucicaut qu'il animera jusqu'à sa fermeture et le service du Professeur Paul Gelle dont il sera l'assistant à l'hôpital de la Fraternité.

Commence alors pour lui une vie harassante, mais passionnante puisque pendant une douzaine d'années il sera le seul accoucheur de Roubaix et

Tourcoing. Nuit et jour au service de tous, il se donnera tout entier à son travail, souvent au dépens de sa vie familiale, de son épouse et de ses trois enfants.

En 1966 il a l'idée avec le Docteur Poupard de créer un nouvel établissement de soins à Croix. Il sera le cofondateur de la Clinique du Parc dont tous les médecins et l'ensemble du personnel est venu ce matin honorer sa mémoire.

Il a travaillé à la Clinique jusqu'au dernier moment ; il rêvait encore il y a quelques semaines de reprendre une partie de ses activités.

Ses confrères voulaient le récompenser et dans quelques mois il devait prendre la présidence de la Société de Gynéco-Obstétrique du Nord-Picardie-Champagne.

Francis Duthoit nous laisse le souvenir d'un honnête homme, courtois, toujours disponible.

Sa conscience professionnelle n'avait d'égal que son respect de la personne. Très attaché à l'aspect humain il se dévoua totalement et aida à naître quelques 12.000 enfants.

Son associé le Docteur Philippe Schaeffer me rappelait que Francis avait toujours une élégance naturelle, tant physique que morale.

Francis Duthoit nous quitte ce matin mais il sera toujours présent vivant dans nos mémoires comme un exemple.

J.-L. Dionnet



Le Courrier des Associations

DON DU SANG

“Super” !

Les jeunes arrivent...

“Ça ne se bouscule pas encore au portillon”, comme dit l’autre, mais un mouvement de relève se dessine depuis quelque temps, mouvement particulièrement remarqué lors des dernières collectes.

Interrogée sur la raison de sa participation au don du sang, une jeune fille — 18 printemps... “tout juste” — répondit d’emblée qu’elle n’avait aucune raison de refuser aux autres le sang qu’elle pourrait un jour recevoir d’eux. Elle ajoutait que personne ne l’avait incitée à offrir son sang. Cette même jeune fille était accompagnée d’une copine, bien décidée elle aussi à donner son sang dès qu’elle aurait 18 ans (il y aurait beaucoup à dire sur la générosité “innée” chez beaucoup de jeunes).

Mais il est bien évident que si un effort est fait actuellement dans les Associations de donneurs de sang bénévoles en vue de l’information et de la propagande en direction des jeunes (on y pense à Croix), il continue à être fait appel à tous les adultes en bonne santé qui peuvent offrir leur sang jusqu’à ce qu’ils aient atteint la soixantaine. Mieux, il leur est demandé, une fois passé “ce cap”, de rester mobilisés pour la propagande à réaliser dans leur entourage.

— Jeunes... dès 18 ans,

— Moins jeunes

— sans limite d’âge —,

Tous unis pour que le sang des uns continue à sauver la vie des autres.

Le talent de 2 sympathiques Croisiens a été reconnu bien au-delà des frontières de notre ville. Il s’agit de MM. Ernest Dubois et Henri Cremon. Le premier a réalisé il y a quelques années l’affiche de la campagne de propagande sur le thème “Le sang vaut plus que l’or” qui continue à illustrer la page de couverture du Bulletin de l’Union Bruxelloise des Donneurs de Sang Bénévoles de la Croix-

Rouge de Belgique. Quant au second, son affiche “Jeunes... Dès 18 ans, prenez le relais” a été retenue par la Fédération Française des Donneurs de Sang Bénévoles pour être diffusée dans tout notre pays. Bravo à nos 2 amis !

Société Croisienne de Gymnastique Volontaire

G.V. Sous ce sigle, la section accueille toute personne désirant

conserver ou améliorer sa condition physique quel que soit son âge. Trois cours ont lieu chaque semaine, salle de judo, boulevard E.-Zola, le lundi matin, le jeudi soir (cours mixte), le jeudi matin (gymnastique douce, cours mixte). Ces cours sont donnés par des monitrices diplômées dans une ambiance chaleureuse, et sont ouverts à toutes et tous.

Pour renseignements et inscriptions, contacter Mme DEBUE, présidente, 23, rue Ed.-Herriot. Tél. 70.97.95.

Activité soutenue, et projets, du Comité de Quartier Saint-Pierre

La Foire aux Puces, organisée par notre Comité de Quartier, le 13 juillet dernier, a connu un réel succès. Très tôt le matin, les vendeurs étaient sur place pour installer leur étal à l’endroit qui leur semblait le plus propice (aucun droit de place n’était réclamé) et les acheteurs n’étaient pas plus en retard pour se présenter et trouver l’objet rare, dont l’acquisition à bon prix fait rêver... Il faut dire aussi que le soleil était de la partie, ce qui est, pour une large proportion, garantie de réussite. De toute façon, l’intérêt rencontré par cette manifestation, prouve qu’elle répond à un besoin et qu’il faut continuer et améliorer peut-être.

Par contre, le Comité de quartier, contrairement à l’an dernier, n’a pas accepté d’organiser la Braderie de la Croix-Blanche, le premier lundi de septembre, jugeant que c’était là plus une affaire de commerçants ou d’un Comité de Fêtes. La braderie a eu lieu quand même, avec quelques vides, de çà, de là. Qu’on n’en rende pas responsable le Comité...

Les habitants du quartier ont pu remarquer que davantage de passages protégés étaient établis pour les piétons. Face aux écoles, des marquages au sol préviennent les automobilistes de la présence d’enfants. Maintes et maintes

fois, en effet, au cours des rencontres, la Municipalité a eu, par les habitants, son attention attirée sur le peu de protection des piétons et promettait donc cette matérialisation. C’est chose faite, pas partout encore bien sûr, mais là où elle existe désormais, chacun se sent plus en sécurité et c’est un résultat probant...

En octobre, aura lieu la prochaine rencontre. Elle aura lieu salle Léon-Jouhaux, rue Colmar. La date précise sera annoncée par affiches et voie de presse. Venez-y nombreux, ensemble on améliore la cité. Chacun sait également que le Comité St-Pierre s’est agrandi et étendu aussi à la Croix-Blanche et au Crêchet. Pourtant les habitants, ou leurs représentants, de ces deux quartiers de Croix sont peu nombreux aux réunions. Comment connaître alors leurs ennuis, leurs désirs. Presque toutes les “antennes” du Comité se trouvent dans le quartier St-Pierre où les problèmes sont différents. Une fois de plus, nous faisons appel aux bonnes volontés pour qu’elles viennent nous rejoindre, car — ce n’est pas nouveau — les absents ont toujours tort.

Reprise aussi, chaque premier samedi du mois, du Tournoi de Belote au café P.M.U., place de la Liberté.



Appel de la Confédération Syndicale du Cadre de Vie

Permanence : premier jeudi du mois, de 17 h 30 à 18 h 30 à l'Office Culturel, 68, rue Jules-Guesde.

Attention : comme vous pouvez le constater, une seule permanence sera assurée, dès à présent, le premier jeudi de chaque mois de 17 h 30 à 18 h 30, à l'Office Culturel, 68, rue Jules-Guesde. Cette permanence sera essentiellement une permanence syndicale. Elle devrait permettre aux adhérents et à ceux qui sentent la nécessité d'agir ensemble sur les problèmes du cadre de vie, de se rencontrer et de s'organiser.

Nous donnons ci-dessous quelques extraits de la Motion Finale de notre dernier congrès national. Ils donnent un aperçu des orientations qui appuieront nos actions pour les trois ans à venir.

- L'action de la C.S.C.V. dans les quartiers, est essentielle pour permettre aux usagers, aux consommateurs, à tous ceux qui veulent élargir leur rôle dans la cité, d'être reconnus comme des partenaires économiques, sociaux, à part entière.
- Les orientations votées vont dans ce sens et il est de notre responsabilité de faire en sorte qu'elles aboutissent à davantage de progrès pour tous dans le domaine économique et dans le domaine de la démocratie.
- En développant la prise de responsabilité des individus dans l'action collective, la C.S.C.V. poursuivra en 1985 les actions nécessaires, notamment pour permettre à ceux que la crise économique et sociale marginalise de :
 - pouvoir disposer d'un revenu décent dans le cadre d'une solidarité active ;
 - pouvoir s'insérer et se réinsérer notamment par la formation dans la vie professionnelle et la vie sociale ;
 - participer activement, et avec les moyens nécessaires, dans les

quartiers à la transformation de leur habitat et à la valorisation de leur vie sociale.

Les délégués du XVII^e Congrès rappellent cependant à l'État, aux élus, aux autres partenaires de la vie économique et sociale, que des droits nouveaux, notamment le droit syndical sur le cadre de vie — avec les moyens correspondants — doivent être enfin reconnus aux usagers, aux consommateurs, et à leurs organisations représentatives.

La C.S.C.V. appelle tous ceux qui se reconnaissant dans ces objectifs à venir la rejoindre dans l'action.

“Aux rendez-vous du Sébaste”

Avec le concours de la municipalité, l'office culturel de Croix participera à nouveau à la prochaine saison des “Rendez-vous du Sébaste” dont le programme est indiqué ci-dessous.

Jeudi 10 octobre : La Revue d'Annie Duparc.

Jeudi 7 novembre : Super Gala (Surprise !).

Jeudi 12 décembre : Fred Mella (du Groupe des Compagnons de la Chanson).

Jeudi 16 janvier 1986 : Henri Genes (chanteur comique).

Jeudi 6 février : Sélection des meilleures opérettes classiques.

Jeudi 27 mars : Spectacle de l'Opéra de Lille.

Jeudi 24 avril : Lucien Lupi (chanteur rétro... 1950).

Jeudi 22 mai : Sélection d'opérettes d'Offenbach.

Pour assister à ces différents spectacles il suffit simplement que le candidat soit en retraite (quel que soit l'âge) et qu'il soit préalablement inscrit.

A cette fin, une permanence sera tenue chaque jeudi précédent le jour du spectacle. Lors de cette inscription, la somme de 10,00 F sera demandée à chaque “Sébastopolien”.

Afin que les personnes inscrites puissent se rendre au théâtre Sébastopol, un car sera affrété par l'Office Culturel. Celui-ci stationnera dès 13 h place Saint-Pierre. Il quittera cet endroit à 13 h 15 très précises et observera un arrêt aux “Deux Moulins” (abri-bus) ainsi qu'un second Place de la République (abris-bus). Dans le véhicule, il sera demandé à chaque passager la modique somme de 30,00 F

Chaque représentation se terminera aux environs de 17 h 30, heure à laquelle le car amorcera son retour vers Croix.

AGPG - CATM Prochaine Assemblée le samedi 30 novembre

Le jeudi 28 septembre a vu la reprise de nos permanences, au siège, 68, rue Jules-Guesdes. Il en sera de même, désormais, tous les deuxièmes et quatrièmes jeudis de chaque mois, de 15 h à 17 h.

Vous êtes assurés, de la part des membres du comité, de notre plus amical accueil et de pouvoir obtenir tous les renseignements nous concernant - de faire enregistrer votre adhésion - établir une demande de carte d'ancien combattant - et de remplir le formulaire pour l'obtention de la retraite d'ancien combattant à 65 ans révolus. Mutuelle décés. etc.

D'autre part, reprenez dès maintenant la date de notre prochaine assemblée générale annuelle à 15 h. Salle du Créchet : **Samedi 30 novembre**. Perception des cotisations 1986 - Calendriers, et (autant que possible) seront données les dates d'inscriptions et de distribution du Colis de Noël et des différentes activités prévues.

Soyez présents à la “Vie” de votre section.



Ligue pour la liberté des vaccinations

Nos dernières réunions ont eu lieu les 14 février et 13 juin derniers.

Tous ceux qui se posent des questions sur l'existence de la ligue ou sur les vaccinations y ont été cordialement invités.

Beaucoup de mamans qui nous contactent s'indignent du fait que leurs enfants bien portants ne soient pas admis dans les crèches, les garderies, les écoles, parce qu'ils ne sont pas vaccinés.

Il nous semble que l'équation actuelle et officielle de la santé soit la suivante.

Enfant bien portant non vacciné signifie malade contagieux ne pouvant être admis en collectivité.

Cela paraît être confirmé dans une circulaire adressée aux DDASS par le directeur général de la santé, où il est question "d'une action sur les réservoirs à virus" que sont les petits enfants"

Pour tout renseignement, écrire ou téléphoner à Mme Dubar, 20, avenue de-Gaulle, à Croix, tél. 70.90.24

Éducation physique scolaire : de bons résultats et de bons projets

Le nombre d'élèves qui ont suivi les cours d'éducation physique donnés

par les moniteurs en collaboration avec les conseillers pédagogiques et les instituteurs, est en augmentation. Pour l'année 1983/84 on a noté 913 élèves pour 32 classes.

Grâce à l'embauche d'un quatrième moniteur et l'ouverture de la salle de gymnastique (Patriote) pour l'année 84/85. 1.352 élèves pour 53 classes ont suivi les cours, soit 95% de l'effectif scolaire croisien.

En début d'année scolaire, les élèves d'un même âge (ensemble les C.P., C.E. et C.M.) passent des tests, repris chaque trimestre, ce qui nous permet de constater les progrès de chacun et de former des groupes de niveau homogène.

Il nous est facile de proposer des activités en rapport avec les aptitudes de chacun.

Différentes disciplines sont proposées par cycle de 6 semaines :

Gymnastique sportive dans la salle de la Patriote (cycle obligatoire pour tous les groupes)

Course d'endurance avec passage de brevet.

Initiation aux sports collectifs en extérieur : Foot-ball.

Initiation aux sports collectifs en intérieur : basket, hand-ball, jeux pré-sportif, tennis de table.

Activités de plein air ou de pleine nature (course d'orientation).

Pour les C.P. et C.E.I, les séances sont orientées vers : la coordination générale, la téralisation psychomotricité, afin que l'enfant acquière une expérience riche et variée à un certain âge.

Pour nous, moniteurs, l'éducation physique doit donner à tous les enfants, le plaisir et le goût de l'effort, tant et si bien que ce goût doit devenir un besoin constant. Notre but sera atteint, si pendant et après la scolarité,

il y a une continuation de la pratique sportive dans un des nombreux clubs croisiens.

Les moniteurs
M. Despret, M. Gyde,
M. Dislaire, M. Alsberghe.

Au Foyer Logement
35, rue Louis Seigneur

LA BIBLIOTHÈQUE DE LA MACKELLERIE

vous attend

les mercredi de 14 h à 16 h 30
et vendredi de 18 h à 20 h



La location d'un livre a été fixée à 2,00 francs pour les adultes et à 1,00 franc pour les enfants.

Nouveau cycle de cinéconférences

L'office culturel de Croix, avec le concours de la municipalité, et en collaboration avec l'association "Visages & Réalité du Monde" organisera d'octobre 85 à avril 86 un nouveau cycle de sept cinéconférences dont le programme suit :

Vendredi 18 octobre 1985 : Les Volcans d'Indonésie.

Vendredi 15 novembre 1985 : La Thaïlande.

Vendredi 13 décembre 1985 : Le Sinaï & Jérusalem.

Vendredi 24 janvier 1986 : Les Seychelles.

Vendredi 21 février 1986 : Voyage à Bali (Indonésie).

Vendredi 21 mars 1986 : La Vanouse et le Grand Paradis (Alpes Françaises).

Vendredi 25 avril : La Colombie.

Les projections se dérouleront dès 20 h 30 au Bar de la Salle G.-Dedeker, 23, rue Jean-Jaurès à Croix.



L'entrée sera fixée à 25,00 F pour les adultes et à 19,00 F pour les enfants ; les étudiants et les personnes du troisième âge.

Le club des "Chiffres et des Lettres" au Touquet Paris-Plage remporte de beaux succès.

C'est le 30 juin dernier que six membres du club sont allés participer

au tournoi du Touquet, au Palais de l'Europe : 1^{ère} grande compétition pour notre club, jeune encore, expérience fort enrichissante.

L'accueil du sympathique Président du club Touquettois et de son équipe (dont Mme Fait, parue à la télévision) a été très chaleureux.

La journée, commencée le matin par une sélection par "Duplicate", ne s'est pas achevée avant 19 heures.

Du club Croisien, M. Patrick Wattel s'est vu classé dans les champions, Mme Marie Verplancke a reçu une coupe comme 2^e des seniors.

Chacun a reçu des cadeaux et, après les remerciements du maire du Touquet, la journée s'est terminée au bar par le verre de l'amitié.

Les participants de notre club garderont de ce 1^{er} grand tournoi un

excellent souvenir. A la rentrée des vacances, nous prévoyons l'organisation de matchs amicaux avec les différents clubs du Nord et du Pas-de-Calais.

Un club "Juniors" des Chiffres et des Lettres

Ce club s'ouvrira à la rentrée pour les jeunes jusqu'à 18 ans. Il fonctionnera le mercredi, de 9 h 30 à 11 h 30. Pour satisfaire le plus grand nombre de jeunes intéressés (ou et) de leurs parents, une réunion préliminaire aura lieu dès que la liste d'inscriptions sera assez conséquente. S'adresser à Mme Reymbaut au 98-53.46.



La finale du tournoi de Monte-Carlo en 1984 (Photo Antenne 2).



Olympique Croisien Basket-ball Résultats encourageants

Le Comité directeur de l'Olympique Croisien a fait le bilan de la saison 1984-1985. Sur le plan sportif, les résultats sont encourageants pour les 15 équipes engagées dans les divers championnats. Le palmarès suivant a été établi :

EN GARÇONS :

L'équipe seniors 1 termine 5^e pour sa première saison en excellence régionale. **Les seniors 2** également 5^e en promotion réserve excellence départementale. **Les seniors 3** sont 1^{er} de leur championnat de 2^e division terrien et accèdent à la 1^{re} division. **Les juniors** se classent 4^e en terrien poule honneur. **Les cadets** sont 8^e en départementale poule B. **Les minimes** 7^e en départementale, remportent la coupe Vercaemer. **Les benjamins** 1^{er} en terrien poule B, sont finalistes de la coupe du Nord UFOLEP. **Les poussins** terminent 4^e en terrien poule C.

EN FILLES :

L'équipe seniors 1 se classe 8^e en excellence régionale. **Les seniors 2** terminent 6^e en excellence départementale réserve. **Les cadettes 1** sont 1^{re} en départementale, et finalistes départementale. **Les cadettes 2** se classent 9^e en terrien honneur. **Les minimes** 9^e également en terrien honneur. **Les benjamines** 4^e en terrien poule A. **Les poussines** 4^e en terrien poule B.

Pour la saison 1985-86, l'Olympique croisien alignera 13 équipes. Avec ses 158 licenciés, le club espère de bons résultats.

A noter la participation des équipes fanions filles et garçons dans les championnats d'excellence départementale.

L'équipe des cadets évoluera en excellence régionale poule A et celle des cadettes en départementale.

IRIS Club de Croix Succès populaire pour la finale des OLAITPIADES

Le dimanche 19 mai 1985 dans le cadre de Croix Festivités avait lieu la finale des olaitpiades en présence de Monsieur DEBEUNNE maire de Croix et de M. CARNOIS.

Plus de 40 judokas y participaient. Ils ont pû, ainsi que l'assistance nombreuse voir de très belles compétitions, ainsi qu'une démonstration de Kata.

Les olaitpiades ont débuté le 11 janvier 1985. Six compétitions et cinq passages techniques ont permis d'effectuer un classement par points. Chaque enfant quelle que soit sa morphologie pouvait accéder à la finale dans le cadre de la répartition des points. Une soixantaine d'enfants ont suivi avec assiduité les différentes étapes.

CLASSEMENT :

1^{er} MADANI Farid ; 2^e BOURAS Kamel ; 3^e AZIZI Ali ; 4^e GUESSAD Medhi ; 5^e BOUDINA Rabah ; 6^e DESOUSA Hélène ; 7^e DELEEST Marc.

12^e Challenge "Les Alpains" Victoire, en finale de l'A.S. Denain sur l'Olympique Croisien

L'A.S. Denain remporte le 12^e Challenge "Les Alpains" organisé par le F.S.P. Croix.

Le dimanche 15 septembre s'est déroulé à Croix salle municipale des Ogiers, rue Romain Rolland, le chal-

lenge cadet "Les Alpains" qui en était cette année à sa douzième édition. Une fois encore ce tournoi qui réunissait quelques unes des meilleures équipes régionales, a attiré un nombreux public qui a pu apprécier les diverses qualités des différentes formations. Après avoir dominé leur groupe de qualification les équipes de l'A.S. Denain-Voltaire et de l'Olympique Croisien se retrouvaient en finale. Les Croisiens, dominés en taille, allaient pendant plus d'une mi-temps résister à leurs adversaires grâce à leur volonté et leur rapidité mais la masse physique des Denaisiens allait finir par faire la différence en fin de rencontre et le célèbre club du Valenciennois remportait finalement un succès nullement usurpé. Pour la troisième place la Jeune Garde de Tourcoing disposait du foyer Saint-Pierre alors que le B.C. Douai prenait la cinquième place au détriment de l'A.S. Ronchin-Thumesnil vainqueur des deux dernières éditions. Lors de cette journée on notait la présence de MM. Carpentier, président des Alpains, DEBEUNNE, maire de la ville, CARNOIS, adjoint aux sports et à la culture et VAN-PUMBROUCK adjoint aux associations qui procéda à la remise des coupes. Rendez-vous est pris pour la treizième édition en septembre 1986 et il se murmure que celle-ci pourrait être internationale et se dérouler sur deux journées. Affaire à suivre.

Palmarès 1985

1^e A.S. Denain Voltaire : Challenge "Les Alpains", Coupe Crédit Agricole. 2^e O.L. Croisien : Coupe Conseil Général. 3^e J.C. Tourcoing : Coupe Tousports. 4^e F.S.P. Croix : Coupe Foyer St-Pierre. 5^e B.C. Douai : Coupe Ville de Croix. 6^e A.S. Ronchin-Thumesnil : Coupe Semeuse.

Meilleur marqueur : Denis Tanghe (J.C. Tourcoing) 60 points - Statuette F.S.P. Croix.

Le voyage aller-retour en Angleterre pour deux personnes et une voiture a été gagné par M. Fillion de l'A.S. Denain.



A l'initiative des Villes de Croix et Wasquehal

**le Trompettiste
Maurice ANDRÉ
&
l'Ensemble Instrumental
"FLANDRE WALLONNE"**

donneront le vendredi 25 octobre 1985, à 20 h 30, en la Salle de Sports
rue Pierre-Loti à Wasquehal

UN CONCERT EXCEPTIONNEL

★ ★ ★

Au programme

MOZART : Petite Musique de Nuit
HUMMEL : Concerto en MI Bémol pour Trompette
BEETHOVEN : 1^{re} Symphonie en UT MAJEUR
TELEMANN : Sonate en RE MAJEUR pour Trompette et Orchestre

Prix des places : 60 F et 80 F

Location : Mairie de Wasquehal.

A partir du 10 octobre (Tél. 72.49.54) sauf les lundi

SOMMAIRE

P. 1

La vie de tous les jours.
F. Debeunne, maire de Croix.

P. 2-3-4

Le Bureau d'Aide Sociale :
économies et qualité.

P. 5-6

Les centres aérés de Croix.

P. 7

Propos sur la sécurité.

P. 8-9

Impôts locaux :
hausse inférieure à 9%.

P. 10

Hommage au Docteur Duthoit.

P. 11 à 16

Le courrier des associations.

Vivre à Croix

Directeur de la publication :

F. Debeunne.

Imprimerie Sénécaut S.A.

Les RENCONTRES FRANCOPHONES

Avec le concours de la Ville de Croix

vous proposent

UNE SOIRÉE DE MUSIQUES ET DE DANSE D'AFRIQUE ET D'ASIE

Le samedi 19 octobre 1985, à 20 h 30, en la Salle G.-Dedecker
23, rue Jean-Jaurès à Croix

Entrée : Adultes 30,00 francs — Enfants 15,00 francs

Vente des billets : Office de Tourisme, place Rihour ou sur place